



**UNIVERSITÉ NYONNAISE DU TEMPS LIBRE**  
**Drôme provençale et Baronnies**

Association BP 45  
Loi 1901 26111 Nyons cedex  
Agrément Téléphone et fax :  
Ministériel 04 75 26 41 37  
Éducation populaire Courriel :  
n° 26.07 JEP 32 [contact@untl.net](mailto:contact@untl.net)  
Siret 439 760 703 00017 Site internet :  
Code APE 9499Z <http://www.untl.net>

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale 17 octobre 2015

---

L'assemblée générale ordinaire de l'association Université Nyonnaise du Temps Libre est ouverte par Yves Guérin, président du conseil d'administration, à 17 h.

Les adhérents présents sont au nombre de quarante-neuf, dix-sept adhérents ne pouvant être présents ont donné pouvoir ; l'assemblée générale délibère donc avec soixante-six participants.

### 1. Rapport d'activité

Yves Guérin présente le rapport d'activité relatif à la saison passée en indiquant que 205 personnes ont adhéré à l'association. Il indique la fréquentation des cours, ateliers, conférences, sorties et voyage annuel.

Ensuite est présenté le programme de la saison 2015-2016 avec quelques nouveautés : un cours de numismatique, un cours d'entomologie, un atelier de calligraphie, un atelier d'écriture, un cours sur la transition énergétique et une nouvelle initiative intitulée « Formation à la citoyenneté » qui abordera cette année trois thèmes : la commune, l'intercommunalité, les parcs naturels régionaux.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport d'activité.

### 2. Rapport financier

Le président donne la parole au trésorier Jean-Paul Nédeau qui commente les chiffres.

Cette année nous avons appliqué une disposition comptable réservée aux associations, la valorisation du bénévolat qui est très important à l'UNTL en effet les cours assurés par des bénévoles ont été estimés à 2872 €. Cette somme a été intégrée en charges et en produits. Cette situation explique une partie du résultat réalisé cette année.

Le résultat net est un excédent de 5 362 €, le conseil propose l'affectation de ce résultat à la réserve d'équipement.

Après cet exposé, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat tel que préconisé.

### **3. Renouvellement des administrateurs**

Parmi les six administrateurs sortants, trois ne souhaitent pas se représenter : Vally Laget, Jacqueline Magnan de Bornier et Jean-Paul Nédeau. Ces trois administrateurs, ainsi que Mike Baker qui cesse également ses fonctions, sont au conseil d'administration pratiquement depuis la création de l'association.

L'assemblée les remercie très chaleureusement de leur dévouement.

Les trois autres administrateurs sortant Bertrand Jottras, Lucien De Munter et Yves Guérin renouvellent leur candidature pour le conseil d'administration.

Deux adhérentes ont fait acte de candidature pour siéger au conseil d'administration : Martine Lambert et Nicole Chan Magnan de Bornier, elles se présentent aux participants.

L'assemblée générale nomme à l'unanimité comme administrateurs pour un mandat de trois ans Mmes Martine Lambert et Nicole Chan Magnan de Bornier, et MM. Bertrand Jottras, Lucien De Munter et Yves Guérin.

Le président donne ensuite la parole à Monsieur le Maire.

Monsieur Combes salue le travail de l'UNTL et la remercie pour ses rapports toujours très clairs. Il salue tout particulièrement le trésorier, Jean-Paul Nédeau, qui a fait un travail remarquable pendant toutes ces années et a contribué à ce que l'association se porte bien.

Il note avec satisfaction que parmi les nouveautés figure une formation à la citoyenneté car effectivement plusieurs modifications législatives récentes vont avoir pour effet de solliciter davantage la participation des citoyens, et il très important qu'ils soient formés pour cela. Ce sera une excellente préparation pour susciter la participation de représentants de la société civile dans les conseils de développement qui vont se mettre en place, a-t-il précisé.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale ordinaire est close à 18 heures.

Avant d'inviter les participants à échanger le verre de l'amitié, le président propose aux participants une rapide causerie sur l'histoire de la doctrine sociale de l'Église, au cours de laquelle Bernard Laurent, professeur d'économie à l'École de Management de Lyon, rappela les grandes étapes de l'élaboration de cette pensée économique, puis il montra comment les grandes thématiques de cette doctrine, conçue pour contrebalancer l'idéologie libérale d'une part et la pensée socialiste d'autre part, a eu une influence sur le mouvement mutualiste, la sécurité sociale, la construction européenne, par exemple.

Enfin, le débat s'est poursuivi de façon conviviale autour d'un verre de l'amitié.



## Renouvellement du conseil d'administration

---

1. Tiers sortant en octobre 2016 :

Marie-France Atgé  
Pierre Dausse  
Jeanine Zenkinian-Aymard

2. Tiers sortant en octobre 2017 :

Anne Barrillon  
Jeanine Chaix  
Dominique Phélebon

3. Tiers sortant en octobre 2018 :

Nicole Chan Magnan de Bornier  
Yves Guérin  
Bertrand Jottras  
Martine Lambert  
Lucien De Munter

## Composition du bureau :

---

Suite au conseil d'administration du 17 novembre 2015, le bureau est ainsi constitué :

Président	Yves Guérin
Vice-Présidentes	Marie-France Atgé Anne Barrillon
Trésorier	Bertrand Jottras
Secrétaire	Lucien De Munter



## UNIVERSITÉ NYONSAISE DU TEMPS LIBRE

### Drôme provençale et Baronnies

Association BP 45

Loi 1901 26111 Nyons cedex

Agrément Téléphone et fax :

Ministériel 04 75 26 41 37

Éducation populaire Courriel :

n° 26.07 JEP 32 [contact@untl.net](mailto:contact@untl.net)

Siret 439 760 703 00017 Site internet :

Code APE 9499Z <http://www.untl.net>

# Rapport d'activité 2014-2015 présenté à la 15<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire

Mesdames, messieurs, chers adhérents,

Monsieur le Maire,

Mesdames, messieurs les élus,

Chers amis, invités, responsables d'associations, sponsors, représentants de la presse locale, ...

Excusés :

Je déclare ouverte la 15<sup>e</sup> assemblée générale de notre association.

Et oui, nous démarrons notre 15<sup>e</sup> année de fonctionnement de l'UNTL. En 2016, l'Université Nyonnaise du Temps Libre fêtera ses 15 ans, nous ne manquerons pas de célébrer l'évènement mais dès à présent, permettez-moi de saluer ceux qui en furent les fondateurs, et plus particulièrement Odile Fouqué, notre présidente d'honneur.

Depuis 2001, le conseil d'administration a été renouvelé et tout à l'heure vous allez vous prononcer pour désigner de nouveaux membres en remplacement de ceux

qui sortent ; mais nous continuons sur la lancée des fondateurs. Ainsi le conseil s'est-il réuni neuf fois dans l'année qui vient de s'écouler.

L'essentiel du travail régulier qu'assurent les administrateurs est de mettre en place les activités qui vous sont proposées et que nous rappellerons, mais auparavant nous allons dresser un rapide bilan de ces actions.

Sur l'année universitaire 2014-2015, les cours et ateliers ont été suivis par 283 inscrits (un adhérent pouvant être inscrit à un ou plusieurs cours) pour un total de 190 heures de cours ou d'ateliers.

Ces chiffres traduisent deux tendances par rapport aux exercices précédents : le nombre d'inscription augmente, le volume global des heures de cours diminue, on verra dans le rapport financier que ces deux effets se neutralisent pratiquement. En effet, si nous avons opté pour des durées de cours plus réduites, ceci a été compensé par un plus grand nombre d'inscriptions.

L'année 2014-2015 a démarré avec une nouvelle initiative : l'UNTL a proposé dans le cadre de la « Fête de la science » un programme de trois conférences qui ont permis d'approcher des sujets compliqués mais passionnants : la crise de l'énergie, l'observation par satellite ou l'entraînement à la mémorisation. À chaque séance une vingtaine de personnes étaient présentes.

Les conférences du jeudi ont réuni entre 30 et 85 personnes lors de cinq conférences, soit 49 personnes en moyenne dont 34 % de non-adhérents.

Ces cinq conférences nous ont permis d'aborder des sujets très variés :

- Les grands combats de Jean Jaurès, cette conférence qui a remporté un grand succès avec 85 participants, clôturait les manifestations du centenaire de 14-18 et était accompagnée d'une intéressante exposition fournie par le conseil général.
- Une conférence sur les biotechnologies,
- Une conférence pour comprendre le Jazz,
- Puis nous retrouvâmes avec plaisir Chantal Duquéroux, ancienne intervenante de l'UNTL, pour une conférence sur Fra Angelico
- Et enfin, Alain Saint-Denis, médiéviste qui assure un cours à l'UNTL, nous parla de Charlemagne.

Puis, en partenariat avec la Société d'Etudes Nyonsaises et Culture et Loisirs, dans le cadre du cycle « Raconter les Baronnie... », nous avons découvert (ou redécouvert) le félibre Joseph Roumanille.

Fin 2014, deux sorties, auxquelles participaient une trentaine de personnes, nous ont conduit en Arles, au musée d'Arles antique avec retour par la maison de Frédéric Mistral à Maillane ; et une autre en Avignon, à la médiathèque pour admirer de beaux livres enluminés.

Enfin 39 personnes ont participé au voyage annuel sur la Côte d'Azur au printemps dernier.

Le bilan a été très positif et le voyage s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Nous avons visité l'abbaye du Thoronet, Fréjus avec sa cathédrale, les arènes, Saint-Paul de Vence et la Fondation Maeght, l'île Sainte-Marguerite de Lérins,

Nice et son marché aux fleurs, la villa Kérylos et les magnifiques villages d'Èze et des Arcs sur Argens.

Comme chaque année le repas annuel a réuni en janvier 50 personnes. C'est toujours un moment de rencontre très apprécié.

Au total, ce sont donc 205 personnes qui ont adhéré au cours de l'année, soit 17 personnes de plus que l'an dernier. Parmi elles, 66 sont des nouveaux adhérents, soit un taux de fidélité de 74 % qui se maintient.

48 % des adhérents participent à un seul cours, 26 % à deux cours et 11 % à trois cours ou plus, les autres étant inscrits pour le voyage, les conférences, ... La part de personnes inscrites à plusieurs cours augmente.

Il est également intéressant de noter que si 106 adhérents habitent Nyons (soit 52 %), beaucoup de communes voisines sont représentées : Mirabel-aux-Baronnies et La-Motte-Chalancon, avec 8 adhérents chacune ; Valréas et Grignan 6 adhérents ; Condorcet, Venterol et Montbrison-sur-Lez 5 adhérents ; Dieulefit, Buis-les-Baronnies, Curnier, Richerenches, Rousset-les-Vignes, Taulignan et Sahune avec 3 adhérents.

La zone d'influence de l'UNTL s'étend donc toujours de Pierrelatte à Verclause, de Bourdeaux à Mollans-sur-Ouvèze. Ce qui confirme la place qu'occupe l'Université Nyonsaise comme acteur culturel de la Drôme provençale et des Baronnies, et plus particulièrement au sein du nouveau Parc Naturel Régional des Baronnies.

En bref, une saison satisfaisante, des adhérents qui restent fidèles, de nouveaux adhérents qui nous rejoignent, autant de raisons de rester à la hauteur de vos attentes, aussi avons-nous composé le programme 2015-2016, en continuité de l'existant mais également en introduisant quelques nouveautés.

Ainsi les cours d'histoire de l'art, d'histoire, de philosophie, de latin, de provençal, de géologie, d'économie, d'ornithologie, les ateliers de paléographie, de reliure ... sont-ils reconduits. Avec le concours d'un universitaire d'Aix-Marseille, nous évoquerons, 100 ans plus tard, le génocide arménien et également ce qui fonde la culture arménienne et l'histoire de ce pays.

Les nouveautés concernent cette année un cours de numismatique, un cours d'entomologie et un atelier de calligraphie et nous tentons de redémarrer un atelier d'écriture, exercice difficile mais combien utile.

Nous cherchons aussi à fournir des apports théoriques en lien avec les sujets dont on parle dans la vie courante ou qui peuvent avoir des répercussions sur notre quotidien, c'est le sens d'un cours sur la transition énergétique.

C'est également la raison d'être d'une nouvelle initiative que nous avons intitulée « Formation à la citoyenneté » qui abordera cette année trois thèmes : la commune, l'intercommunalité, les parcs naturels régionaux. L'organisation territoriale de notre pays se modifie, les intercommunalités vont se renforcer ce qui va se traduire par des regroupements de communautés de communes, et c'est le cas pour notre territoire. Toujours sur notre territoire, un parc naturel régional vient d'être créé, des programmes vont être mis en place, ... Pour chacune de ces dispositions, se pose la question de savoir comment le citoyen peut comprendre, se saisir, donner son avis, influencer sur les décisions prises par les élus. Une formation sur ces sujets nous semblent un préalable indispensable pour un fonctionnement démocratique de nos institutions.

En matière de conférences, nous commençons à nouveau l'année par trois animations qui s'inscrivent dans le cadre national de la « fête de la science ». Une première conférence animée par un neurologue a traité du fonctionnement du cerveau, et en particulier, pour ce qui relève des actes inconscients, cette conférence a connu « un franc-succès » selon les mots de la presse locale, avec plus de 70 participants ; la seconde conférence nous a permis de mieux voir et connaître les multiples insectes qui peuplent nos jardins, elle a également été suivie par un grand nombre de personnes, plus de 30. Enfin une troisième séance sera l'occasion de retrouver l'un de nos anciens intervenants, Sébastien Martinez, qui est devenu numéro un français au championnat du monde de mémoire, et il nous livrera quelques-unes de ses techniques d'une façon très ludique et même récréative.

Ensuite, en collaboration avec la Société d'Etudes Nyonsaises, une conférence présentera le singulier itinéraire d'une Avignonnaise du XV<sup>e</sup> siècle, devenue armateur, banquière et ... corsaire.

Notre cycle de conférences « Les Jeudis de l'Université » comporte cette année quatre conférences :

- De Platon à Barjavel : que faire de l'Atlantide ?
- Andrea Mantegna
- La loi de 1905, socle de la laïcité
- Saint Louis

Cette année nous avons programmé une sortie qui nous conduira dans les Baronnies où nous étudierons l'habitat villageois ; ainsi que deux visites d'usine.

Enfin le voyage annuel clôturera l'année en Alsace, avec des visites à Strasbourg et à Colmar, ainsi que dans des villages alsaciens. Nous avons déposé une demande pour assister à une séance du Parlement européen. Pour ce voyage, il reste encore une ou deux places si vous souhaitez vous inscrire.

Voici donc rappelées rapidement les activités proposées par votre association ; des plaquettes sont à votre disposition pour faire connaître auprès de vos proches le détail du programme.

Pour réaliser ce programme, dont nous espérons fortement qu'il vous convienne, beaucoup de bonnes volontés et concours ont été réunis et que je voudrais remercier.

Tout d'abord, je remercie en votre nom les administrateurs qui se sont partagés la conception de ce programme, ils ont réfléchi aux thèmes, recherché les intervenants, programmé les séquences en coordination avec Frédérique, notre secrétaire ; je remercie aussi les professeurs et animateurs d'ateliers avec une mention particulière pour ceux qui interviennent bénévolement. C'est grâce aux interventions bénévoles que nous pouvons maintenir des cours ou ateliers qui n'atteignent pas le nombre requis de participants. Cette année nous avons démarré tout ce qui était annoncé.

Nos remerciements vont aussi à nos annonceurs. C'est grâce à eux que nous pouvons diffuser, à 2000 exemplaires notre programme. Merci à Une autre maison, au Domaine Rocheville, aux établissements Faïn, au Moulin Jouve, à Nyons Optique et Audition, au Central Garage Monod, à la Librairie de l'Olivier, à la société Barbanson, à La Crêpe du sud, à la boucherie-charcuterie Patrick, à l'entreprise de BTP Rodari, à Miss

Maple, au magasin Weldom, à Moun Oustaou, à la Scourtinerie et à Intermarché. Un grand merci aussi à Agnès Auber, la graphiste qui a mis en page et illustré la plaquette.

Je remercie aussi la presse locale, La Tribune et Le Dauphiné Libéré, toujours prêts à diffuser nos annonces et se faisant régulièrement l'écho de nos actions.

Pour terminer, je tiens à remercier la municipalité de Nyons, à vous remercier Monsieur le Maire. Chaque année vous nous soutenez efficacement. Nous savons et apprécions l'intérêt que vous portez à notre association. Nous vous remercions pour les concours financiers et techniques que vous nous accordez : la subvention municipale qui est indispensable à l'équilibre de nos comptes même si nos demandes sont modestes compte tenu de la bonne gestion que nous présentera tout à l'heure le trésorier, mais ce sont aussi les mises à disposition de locaux et de matériel, qui constituent des aides concrètes tout au long de l'année.

Ce rapport d'activité se termine, il sera suivi du rapport financier présenté par notre trésorier, Jean-Paul Nédeau, qui est sortant et ne se représente pas, c'est donc son dernier rapport financier. Nous le remercions pour l'important travail qu'il a assumé au sein de l'UNTL depuis plus de dix ans.

Ensuite, nous procéderons au renouvellement du Conseil d'administration.

Parmi les six administrateurs sortants, trois ne souhaitent pas se représenter : Vally Laget, Jacqueline Magnan de Bornier et Jean-Paul Nédeau. Ces trois administrateurs, ainsi que Mike Baker qui cesse également ses fonctions, sont au conseil d'administration pratiquement depuis la création de l'association.

Nous les remercions très sincèrement de leur dévouement.

[Applaudissements]

Les trois autres administrateurs sortant Bertrand Jottras, Lucien De Munter et Yves Guérin renouvellent leur candidature pour le conseil d'administration.

Deux adhérentes présentent leur candidature pour siéger au conseil d'administration : Martine Lambert et Nicole Chan Magnan de Bornier. Ces personnes vont se présenter à vous avant le vote. Si d'autres personnes présentes souhaitent rejoindre le conseil d'administration, elles peuvent se présenter.

Après vos questions, nous procéderons à l'adoption de ce rapport.

Je vous remercie de votre attention,

Yves Guérin,

Président.



<b>U.N.T.L. COMPTE de RESULTAT 2014-2015 17/10/2015</b>					
<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>		
	<b>2014-2015</b>	<b>2013-2014</b>		<b>2014-2015</b>	<b>2013-2014</b>
Frais de fonctionnement	1773	2492	Cours	15899	16874
Frais de cours/conférences	4728	5196	Cotisations	4437	4227
Frais de déplacement	52	0	Conférences/Sorties	3799	1640
Assurances MACIF	247	237	Annonceurs	1640	2140
Publicité/Imprimerie	3302	2579	Subvention de fonctionnement	2500	3000
Dépenses voyage annuel	17962	13158	Recettes voyage annuel	18978	13487
Frais de personnel	9755	12002	Intérêts épargne sur livret	327	369
Charges sociales	3502	3843	Produits exceptionnels	119	832
Charges exceptionnelles		882			
Dotation aux amortissements	1016	866			
Personnel bénévole	2872		Contribution bénévolat	2872	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>45209</b>	<b>41255</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>47699</b>	<b>42569</b>
<b>RESULTAT BRUT</b>	<b>5362</b>	<b>1314</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>50571</b>	<b>42569</b>		<b>50571</b>	<b>42569</b>

. UNTL		BILAN 2014-2015		17/10/2015	
ACTIF			PASSIF		
	2014-2015	2013-2014		2014-2015	2013-2014
<b><u>IMMOBILISATIONS</u></b>			<b><u>RESSOURCES PROPRES</u></b>		
LOGICIELS	881	1077	RESERVES PERSONNEL	9928	9928
Amortissements	-743	-944			
MATERIELS de BUREAU	209	209	RESERVES d'ÉQUIPEMENT	6902	6902
Amortissements	-191	-173			
MATERIELS INFORMATIQUES	1922	2934	REPORT à NOUVEAU	12156	10838
Amortissements	-1470	-2535			
MATERIELS PEDAGOGIQUES	2898	2898	RESULTAT de l'EXERCICE	5362	1314
Amortissements	-2750	-2676	<b>TOTAL</b>	<b>34348</b>	<b>28982</b>
MOBILIER de BUREAU	2040	2040			
Amortissements	-1695	-1523			
MOBILIER PEDAGOGIQUE	3559	3560			
Amortissements	-3394	-3070			
<b>TOTAL</b>	<b>1267</b>	<b>1797</b>			
<b><u>CREANCES</u></b>			<b><u>DETTES</u></b>		
PARTICIPATION CREDIT MUTUEL		0	CHARGES SOCIALES DUES	1543	1219
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	CHARGES DIVERSES DUES	57	1451
<b><u>LIQUIDITES</u></b>			<b>TOTAL</b>	<b>1600</b>	<b>2670</b>
CAISSE	324	401			
BANQUES	8504	1689	<b><u>RECETTES CONSTATEES D'AVANCE</u></b>	<b>309</b>	<b>85</b>
EPARGNE	25643	27461			
PRODUITS à RECEVOIR	283	100			
INTERETS à RECEVOIR	235	290			
<b>TOTAL</b>	<b>34989</b>	<b>29941</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1909</b>	<b>510</b>
<b><u>TOTAUX</u></b>	<b>36256</b>	<b>31737</b>		<b>36256</b>	<b>31737</b>